

## DEMANDE DE VISA DIPLOMATIQUE ET DE COURTOISIE

### I. DIPLOMATE/ INVITE OFFICIEL DE L'ETAT MALAGASY/PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE/PERSONNEL D'APPUI AU SEIN D'UNE AMBASSADE OU D'UNE ORGANISATION INTERNATIONALE :

#### Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (à télécharger sur la rubrique visas)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après de la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossiers
- Note verbale de demande de visa ou Lettre d'invitation officielle
- Une copie du billet d'avion aller-retour

### II. PERSONNEL AFFECTE DANS LES ENTITES GOUVERNMENTALES MALAGASY BENEFICIAIRE DE VISAS DE COURTOISIE :

#### Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (à télécharger sur la rubrique visas)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après de la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossiers
- Note Verbale d'accréditation émanant du Ministère Malagasy des Affaires étrangères
- Note verbale de demande de visa
- Une copie du billet d'avion aller-retour

### III. PERSONNEL MUTE DANS LES ENTITES ETRANGERES A MADAGASCAR BENEFICIAIRE DE VISAS DE COURTOISIE :

#### Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (à télécharger sur la rubrique visas)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après de la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossiers
- Note verbale de demande de visa
- Acte de nomination ou de mutation (Arrêté, décision, Note Verbale...)
- Une copie du billet d'avion aller-retour

**N.B :** - *Le visa de court séjour n'est pas transformable en visa de long séjour à Madagascar.*

- *Le service peut réclamer d'autres pièces justificatives complémentaires pour le besoin de l'instruction du dossier.*

- *Pour les demandes envoyées par courrier, prévoir au moins 10 jours avant la date de départ et joindre une enveloppe Chronopost pour le retour. Les enveloppes timbrées et les recommandées ne sont pas acceptées.*

- *Tout dossier incomplet ne sera pas traité.*

**Dépôt de demande de visa : Lundi au vendredi de 10H00 à 13h00**  
**Retrait de passeport muni de visa : Lundi au vendredi de 13H30 à 16h00**  
**Délai de traitement: 03 jours ouvrés pour compter de la réception du dossier complet**

**Email : [servicevisas.ambamadparis@gmail.com](mailto:servicevisas.ambamadparis@gmail.com)**

**Téléphone : 06 47 53 66 88**